

Projet d'établissement

1. Objectifs généraux poursuivis au sein de notre établissement.

- ✓ Développer et renforcer l'autonomie chez l'enfant en lui proposant des stratégies.
- ✓ Renforcer la confiance chez l'enfant en insistant sur ses réussites.
- ✓ Renforcer la confiance chez l'enfant qui doit affronter la difficulté.
- ✓ Placer l'enfant dans une dynamique de dépassement de soi.
- ✓ Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages.
- ✓ Apporter l'aide nécessaire à l'enfant en lui proposant des activités différenciées.
- ✓ Apporter de l'aide à l'enfant à besoins spécifiques en proposant des périodes de remédiation individualisée.
- ✓ Conscientiser l'enfant à l'effort par l'évaluation formative et sommative.
- ✓ Favoriser le dialogue entre les acteurs internes et externes à l'école.
- ✓ Sensibiliser l'enfant à la découverte et l'apprentissage d'une seconde langue.
- ✓ Développer un esprit d'ouverture en ouvrant l'école sur l'extérieur en proposant des activités culturelles au sein de l'école et en dehors de l'école.



2. Ce qui est mis en place de manière permanente pour évoluer dans un contexte convivial.

Pour permettre à chacune, à chacun de trouver sa place...

- Parrainage des nouveaux élèves dès leur arrivée dans notre école. Accompagnement au repas, découverte des locaux, remise en ordre des cours en cas d'absence...
- Vivre des temps de convivialité et de partage.



Messe de Noël, action de l'Avent et du Carême, rencontre avec des associations caritatives...

- Rencontre avec les membres de l'équipe éducative ou les acteurs externes à l'école.

Sur simple demande, les parents et l'enfant peuvent toujours se tourner vers un membre de l'équipe éducative ou la cellule CPMS pour avoir des renseignements ou de l'aide.

- Des zones ont été délimitées à la cour pour que chacun, chacune puisse évoluer dans le respect de l'Autre.

L'enfant de P1 et P2 dispose de sa propre zone de jeux, des zones sont réservées pour le basket, des zones pour le jeu avec une balle de tennis et des bancs sont également disposés à la cour.

Les enfants qui ne peuvent se rendre à la cour pour raisons de santé peuvent séjourner dans la salle d'étude, livres et jeux de société sont à disposition.

3. Sur le plan pédagogique, ce qui est mis en place de manière permanente.

3.1. Les actions pédagogiques permanentes mises en place dans les domaines de la lecture et l'écriture.

- Depuis l'année scolaire 2019-2020, la Communauté a dégagé des moyens supplémentaires pour accompagner l'enfant en difficulté dans l'apprentissage de la langue maternelle. Il s'agit de ce qu'il conviendra d'appeler les périodes FLA. Un test de lecture est donc proposé à l'enfant rencontrant des difficultés. En fonction des résultats obtenus, l'école obtient des moyens complémentaires qu'elle peut et doit donc mettre à disposition de l'enfant.

Dans le cas présent, l'enfant est donc pris en charge individuellement par l'enseignant en charge des périodes dites FLA. Ce système a été mis en place au sein de notre établissement depuis l'année scolaire 2019-2020 et commence à porter ses fruits.

- Le cours « Stratégies de lecture » a également été créé pour les classes de P1. Ce cours qui se donne à concurrence de 50 minutes par semaine et toujours par le même professeur a pour objectif principal d'inviter l'enfant à découvrir d'autres productions d'écrits cfr règles de jeux de société, code de la route, interprétation de consignes originales etc...



- L'enfant est également invité à découvrir une multitude d'écrits, à les analyser seul ou avec l'aide de l'enseignant.
- L'enfant apprend à dégager des structures dans le but d'écrire des textes avec un objectif ciblé cfr invitation, réservation d'une activité ou l'autre, prise de contact avec un organisme externe, adaptation de l'écrit au support utilisé cfr travail sur PC.
- L'enfant pourra se rendre à la bibliothèque de l'école ou à la bibliothèque communale.
- L'enfant apprendra à communiquer autour du livre cfr éloquution ou présentation d'un thème.

3.2. Les actions pédagogiques permanentes mises en place par la direction et l'équipe éducative.

- La concertation entre les membres de l'équipe aura pour objectif principal la continuité des apprentissages.
- Le conseil de classe trimestriel entre les enseignants et la direction permettra à chaque partie de prendre connaissance du dossier de l'élève et de son évolution.
- Dans la mesure de son possible, l'ensemble de l'équipe veillera à conduire un projet sur le long terme cfr « Opération zéro déchet », « Ma commune propre », « En route vers des collations saines »...
- Le cours d'éducation physique permettra à l'enfant de découvrir son corps, de développer le respect de soi, du partenaire et de l'adversaire.
- Le cours d'éducation physique invitera l'enfant à se dépasser dans les activités sportives proposées cfr endurance, compétitions de natation, compétitions sportives en équipes.
- Le cours de natation visera l'autonomie de l'enfant en milieu aquatique en fin de P6. L'enfant sera invité à passer un brevet chaque année.
- Le cours de seconde langue invitera l'enfant à découvrir une autre langue. Il pourra également découvrir une autre culture. Des sorties pédagogiques faisant partie du cursus sont placées au calendrier.
- Des actions ponctuelles conduites par l'équipé éducative ainsi que des intervenants externes auront pour objectif d'initier l'enfant à une alimentation saine tout au long de sa scolarité.

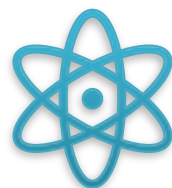


3.3. L'enfant en intégration.

Il s'agit d'un dispositif visant à permettre à l'enfant à besoins spécifiques en difficulté de suivre une scolarité adaptée et d'ainsi profiter d'un encadrement supplémentaire tant sur le plan logopédique que purement scolaire. Il convient de prendre le temps de rencontrer toutes les parties concernées pour établir un état des lieux précis. La réussite du dispositif est liée à la transparence dont fait preuve chaque partie. La rédaction d'une convention reprenant les différents objectifs à atteindre sur l'année et les aménagements raisonnables à mettre en place sera rédigée et approuvée, après relecture, par les différentes parties.

4. Quelques activités et projets ponctuels conduits pendant une année scolaire.

- Donner du sens à la vie en lien avec la communauté chrétienne par l'organisation de messes, de projets caritatifs et de rencontres avec des témoins de la vie religieuse
- S'ouvrir au monde en allant à la rencontre d'acteurs externes à l'école
- Découvrir le monde des arts en se rendant au théâtre, à l'opéra, en rencontrant un artiste
- Découvrir le monde politique en visitant les institutions de notre pays
- S'ouvrir au monde scientifique en rencontrant des acteurs externes, nutritionniste, astronome, Technitruck
- Découvrir le monde sportif en participant à des compétitions sportives externes
- S'ouvrir aux nouvelles technologies pour communiquer, apprendre et informer



5. Les évaluations pendant l'année scolaire.

Un bulletin de comportement mensuel est remis aux enfants de P1 et P2. Il permet à l'enfant de évaluer avec l'aide de l'enseignant.

Des évaluations sommatives se tiennent régulièrement pendant l'année scolaire pour chaque classe. Les notes obtenues sont reportées sur le bulletin. Le bulletin avec les notes est remis 3 fois l'an ; à la période de Noël, Pâques et juin.

Une réunion individuelle de parents se tient à chaque remise de bulletin de Noël, Pâques et juin.

Les évaluations externes formatives sont d'application en juin pour les élèves de P2 et P4. Ces évaluations externes nous permettent d'évaluer notre méthode de travail.

Les évaluations externes certificatives CEB sont d'application pour les P6.

6. Les voyages scolaires.

Depuis de nombreuses années, chacune de nos classes séjourne à l'extérieur pour une période de 3 à 5 journées et ce chaque année scolaire.



Un séjour en extérieur se prépare en classe. Il permet aux élèves de rédiger des courriers pour prendre les renseignements propres au séjour auprès des différents organismes : sociétés d'autocars, guides sur place, sorties sur place.

La préparation et le vécu du séjour sont également axés sur l'étude d'un dossier, avant, pendant et après le séjour. Les notions découvertes doivent être réinvesties en classe sur le long terme. Il n'est pas concevable de se dire « Nous partons pour partir ». Il ne faut pas perdre de vue que les séjours ont un coût certain et nous nous devons d'exploiter au maximum ce qui aura été vécu sur place, tant d'un point de vue culturel que social.

Certaines classes organisent une exposition pour présenter à différents publics ce qui a été vécu sur place.



Avant chaque séjour, les parents reçoivent le planning avec les différentes activités menées pendant le séjour et les objectifs poursuivis.

A ce jour, nous reconsidérons notre politique annuelle de séjours externes. En effet, les circonstances sanitaires et économiques nous encouragent à proposer un séjour tous les deux ans.

Cette réorganisation entrera en vigueur à partir de l'année scolaire 2021-2022. Les précisions utiles seront transmises aux parents pour le mois de décembre 2020.

7. Les frais scolaires obligatoires.

| | Natation | Activités sportives | Activités culturelles | Excursion | Séjours avec nuités | Total |
|----|----------|---------------------|-----------------------|-----------|---------------------|----------|
| P1 | 60€ | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 100/250€ |
| P2 | 60€ | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 100/250€ |
| P3 | 60€ | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 100/250€ |
| P4 | 30€* | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 70/230€ |
| P5 | 30€* | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 70/230€ |
| P6 | 30€* | 5€ | 15€ | 20€ | 150€* | 70/230€ |

Natation : les classes de P4, P5 et P6 se rendent à la piscine une semaine sur deux. Le prix de l'entrée à la piscine est sujet à révision.

Séjours avec nuités : les classes partent, par cycles, une année sur deux. Le prix est sujet à révision à la hausse avec un maximum de 10% et à la baisse.

8. Les frais scolaires facultatifs.

| | T-shirt éducation physique | Photos | Abonnements divers | Repas |
|----|----------------------------|--------|--------------------|--------------------------------|
| P1 | 5€ | Apd 5€ | Apd 10€ | En fonction de la consommation |
| P2 | 5€ | | | |
| P3 | 5€ | | | |
| P4 | 5€ | | | |
| P5 | 5€ | | | |
| P6 | 5€ | | | |

Les repas consommés sont à régler dès réception de la facture. Après deux rappels pour non paiement, la consommation de repas chauds et sandwiches est suspendue.